



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

**RAPPORT POUR LA
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
Du 20 juin 2022
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR
L'EXPLOITATION DU THEATRE MUNICIPAL D'ARLES
RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE ET FINANCIER
EXERCICE 2020 - 2021**

PREAMBULE

La commune d'Arles dispose d'un théâtre à l'italienne, datant de 1838, qui, après d'importants travaux de rénovation, a rouvert en 2001. Depuis cette date, il est exploité en délégation de service public.

Par délibération n°2016_0148 du Conseil municipal du 27 avril 2016, la Ville d'Arles a attribué la délégation de service public pour l'exploitation du théâtre municipal à l'Association du Théâtre du Pays d'Arles, à compter du 1^{er} juillet 2016 et pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 30 juin 2021.

L'article 17 du contrat de délégation signé entre la Ville d'Arles et l'association du Théâtre du Pays d'Arles prévoit que le Déléataire produit chaque année un rapport annuel relatif à la saison culturelle précédente et comprenant un compte rendu technique, un compte rendu financier et une analyse de la qualité du service.

Vu la délibération n°2021_0099 du Conseil municipal du 27 mai 2021 décidant la reprise en régie directe de la gestion du théâtre municipal à compter du 1er juillet 2021,

Vu la délibération n°DEL_2021_0249 du Conseil municipal du 16 décembre 2021 adoptant la convention de transfert de fin de contrat de délégation de service public pour l'exploitation du théâtre municipal d'Arles – reprise en régie,

L'exercice 2020/2021 est le dernier de la délégation de service public, qui s'est terminée le 30 juin 2021. Suite à la décision du Conseil municipal de reprendre le théâtre en régie directe, le Conseil d'administration du Déléataire, l'Association du Théâtre du Pays d'Arles, a désigné un cabinet comptable chargé d'assurer la liquidation de l'association au 30 juin 2021 et de la représenter dans les derniers échanges comptables, administratifs et financiers avec l'Autorité délégante. Une convention de transfert de fin de contrat a été signée entre les parties, retraçant les modalités de clôture de la délégation de service public et la passation aux services municipaux.

I – RAPPEL SUCCINCT DU CONTRAT

L'objet du contrat est, conformément à son article 3 :

- la programmation, la promotion et la mise en œuvre de la saison culturelle,
- l'accueil du public,
- la perception des droits d'entrée et de toutes les recettes liées à l'activité,
- l'entretien régulier et le maintien en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations et autres matériels.

Le contrat insiste sur la nécessité de favoriser :

- les passerelles entre les différents genres artistiques que sont le théâtre, la danse, les arts du cirque, les créations pluridisciplinaires,
- la création contemporaine et les jeunes créateurs émergents,
- les propositions artistiques qui tiennent compte de cultures différentes.

La Ville demande au Déléataire de développer plus spécifiquement :

- le lien fort avec les acteurs culturels locaux,
- les actions en direction du milieu scolaire,
- les actions en direction des publics défavorisés et éloignés,
- le conventionnement avec l'État.

Afin de permettre l'exécution du service délégué, la Ville d'Arles met à disposition du Déléataire le Théâtre Municipal et les matériels et équipements nécessaires à l'exploitation du service.

II – EVENEMENTS NOTABLES DE L'EXERCICE

Fermeture exceptionnelle du théâtre :

Au cours de cette saison, le théâtre a dû interrompre son activité à compter du 29 octobre 2020 en raison du confinement lié à la pandémie de covid 19.

La salle a pu rouvrir en mai 2021.

Le contrat de délégation de service public a pris fin le 30 juin 2021.

III – COMPTES RENDUS TECHNIQUE ET FINANCIER – EXERCICE 2020/2021

3.1 Compte rendu technique synthétique et quantitatif du bilan 2020/2021

Pour sa 20ème saison, le Théâtre d'Arles scène conventionnée d'intérêt national « art et création » développe un projet artistique autour des **nouvelles écritures** s'appuyant sur des actions de diffusion, de création et de formation.

La saison artistique devait contenir 30 propositions artistiques différentes (27 payantes et 3 gratuites) pour une jauge offerte initialement prévue à **13 927 places**.

Mais, en raison du confinement et de la fermeture des salles de spectacle, 19 titres ont été annulés (soit 37 représentations), ramenant la jauge totale offerte à **6 016 places**, jauge qui tient compte des distanciations sociales applicables aux salles de spectacle.

(contre 10 015 places en 2019/2020)

- jauge offerte réelle spectacles payants : 3 446
- jauge offerte réelle événements gratuits : 2 570

Récapitulatif de la programmation 2020/2021 :

Propositions	Nombre Spectacles		Nombre séances	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Théâtre (1)	11	3	20	6
Danse	5	0	6	0
Cirque (2)	4	5	68	72
Jeune public	4	2	25	17
Pluridisciplinaire	1	0	1	0
Paysages en mouvement	3	2	8	6
Conférence IA (Gratuit)	1	0	1	0
Avec les habitants (Gratuit)	1	0	2	0
TOTAL	30	12	131 <i>Dont 64 Columbia circus</i>	101 <i>Dont 64 Columbia circus</i>

(1) Dont 3 séances gratuites du spectacle *_jeanne_dark_* de Marion Siéfert en live sur Instagram les 18, 19 et 20 nov. 2020.

(2) Dont une proposition gratuite du spectacle *Les Flyings* de Mélissa Von Vépy proposée en séance professionnelle unique le 05 février 2021.

a) 19 spectacles annulés suite à la crise sanitaire :

Plusieurs spectacles, parfois reportés de la saison précédente, ont dû être annulés :

THEATRE – 7 TITRES ANNULES

- *Coriolan* – Théâtre de Nénéka – mise en scène de François Orsoni
- *La Dispute* – Zirlib – conception et réalisation Mohamed El Khatib
- *Saint-Félix, enquête sur un hameau français* – mise en scène Elise Chatauret
- NB : représentations reportées de la saison 2019-2020
- *Y-Saidnaya* – Cie Perseïden – mise en scène de Ramzi Choukair (cie régionale)
- *Sœurs (Marina et Audrey)* – Structure production – texte, mise en scène et installation de Pascal Rambert
- *Imposture posthume* – Cie SNAUT – texte et mise en scène de Joël Maillard (Suisse)
- *Uncanny Valley* – Rimini Protokoll – Conception Stefan Kaegi (Allemagne)

DANSE – 5 TITRES ANNULES

- *Bisonte* – Art Happens – chorégraphie de Marco Da Silva Ferreira (Portugal)
- *Soirée composée de 2 programmes :*

- *Impressions, nouvel accrochage* - Association ONNO – chorégraphie de Herman Diephuis
- *Vivace* – Chorégraphie Alban Richard (CCN de Caen)
- NB : représentations reportées de la saison 2019-2020 suite à la suspension d'activité
- *Vague intérieur vague* – A.I.M.E. – conception et chorégraphie de Julie Nioche
- *Shadows of tomorrow* – chorégraphie de Ingri Midgard Fiksdal (Norvège)
 - Spectacle avec la participation de 20 danseurs amateurs

CIRQUE – 1 TITRE ANNULÉ

- *Réfugiez-vous* – Cie La Mondiale générale – conception Alexandre Denis

Ce projet devait donner lieu à une semaine de travail avec une quinzaine d'habitants et deux représentations gratuites au théâtre d'Arles. Basé sur les échanges entre les amateurs et les artistes de la compagnie autour de la pratique du cirque, il s'est avéré impossible de le mettre en place en « distanciel ».

JEUNE PUBLIC - 2 TITRES ANNULÉS

- *L'Enfant Océan* – Théâtre-Sénart – adaptation et mise en scène de Frédéric Sonntag (théâtre)
- *Une échappée* – A.I.M.E. – conception et chorégraphie de Julie Nioche (danse).

PLURIDISCIPLINAIRE - 1 TITRE ANNULÉ

- *Carrosse* – Cie Morgane (Justine Berthillot et Pauline Peyrade).

EN COLLABORATION AVEC LA VILLE D'ARLES

- *Et pourquoi moi je dois parler comme toi*, de et avec Anouk Grinberg et Nicolas Repac.

Cette représentation était prévue en 2019-2020, puis reportée en 2020-2021 et finalement a dû être annulée.

TEMPS FORT

- *Futurs*, du 13 au 17 avril 2021 :

Ce parcours thématique devait offrir aux spectateurs de découvrir des propositions autour de l'intelligence artificielle et le rapport aux émotions.

Il rassemblait 2 spectacles et 1 conférence, qui ont été annulés :

- *Imposture posthume* – Cie SNAUT – texte et mise en scène de Joël Maillard (Suisse)
- *Uncanny Valley* – Rimini Protokoll – Conception Stefan Kaegi (Allemagne)
- Conférence de Magali Ochs de Frédéric Béchet (Laboratoire Informatique et Systèmes, Marseille)

- **Paysages en mouvement**, les 15 et 16 mai 2021 :

En partenariat avec le *Citron Jaune - Centre national des Arts de la Rue et de l'Espace public*

Annulé en mai 2020 du fait du confinement, il était prévu d'organiser l'édition en 2021 ; finalement, le public ne pourra découvrir ce temps fort tel qu'il avait été imaginé. Il s'inscrivait dans la volonté de faire rayonner l'offre du théâtre d'Arles sur le territoire et alentours en proposant des projets artistiques créés *in situ*.

Il a été décidé de transformer ce temps fort pour une programmation « En commun » comprenant 4 rendez-vous du 29 mai au 20 juin 2021 : *Screws*, *FADING#6*, *Rapprochons-nous* et *Pousser les murs*.

Spectacle annulé :

InStantané - Groupe Zur

Soit, en quelques chiffres :

- 19 titres annulés, ce qui représente 2/3 des propositions de la saison
- Une jauge offerte en baisse de 56 %
- Une perte de billetterie estimée à 64 000€ HT.

b) Une jauge offerte de 13 927 places, ramenée à 6 016 places (13 396 places en 2019/2020, réduite avec la crise covid à 10 015 places proposées).

Un nombre de spectateurs impacté par la covid : 6 016 places (9 948 places occupées en 2019/2020, 13 139 spectateurs en 2018/2019, 11 924 spectateurs en 2017/2018, 11 229 spectateurs en 2016/2017).

° jauge offerte réelle spectacles payants : 3 446

° jauge offerte réelle événements gratuits : 2 570

Chiffres au 15 mai 2021

- ✓ Spectacles payants : 2 714 spectateurs
- ✓ Spectacles gratuits : 3 036 spectateurs

Des actions gratuites ont été programmées dans l'espace public, expliquant cette différence entre jauge offerte initiale et nombre réel de spectateurs.

c) Un taux de fréquentation général de 79 % sur les spectacles payants (84 % en 2019/2020)

Tout public 65% contre 77% en 2019/2020

Petits et Grands 96% contre 81% en 2019/2020

Spectacles scolaires primaires 99% identique à 2019/2020.

84% de remplissage sur toute la programmation (gratuite, payante, tout public et jeune public)

89% de remplissage sur les spectacles gratuits.

d) Une politique tarifaire attractive

Le Théâtre d'Arles maintient volontairement une politique tarifaire basse et adaptée.

En nombre : Abonnements : 623 vendus.

En 2018-2019, le théâtre d'Arles comptabilisait 690 abonnés.

Cette saison encore, on peut observer une baisse du nombre d'abonnés déjà constatée sur les exercices précédents. En effet, 842 abonnements ont été enregistrés en 2017/2018, puis 807 en 2018/2019. Cette baisse n'affectant pas le taux de fréquentation général, elle constitue davantage un témoignage de l'évolution des pratiques des spectateurs au fil des ans et vient corroborer une tendance nationale : les spectateurs ont moins souvent recours aux abonnements, et à l'inverse, achètent plus souvent leurs billets de spectacles en dernière minute.

Carte Pass : 35 contre 63 sur l'exercice précédent.

Le Prix moyen de la place vendue pour les spectacles tout public : 7,59 €

Prix moyen de la place vendue pour les spectacles jeune public : 6,43 €

Prix moyen de la place vendue pour les spectacles en séances scolaires : 2,00 €

e) Des artistes en résidence et des compagnies en coproduction

Le Théâtre d'Arles joue pleinement la carte de la découverte de jeunes talents et de soutien à ceux-ci : en accompagnant des artistes et des compagnies lors de résidences (63 jours prévus pour 12 compagnies, réalisés sur le plateau du Théâtre).

Trois résidences n'ont pu avoir lieu.

f) Des actions en direction du public

189 actions de relations publiques avec la population (des présentations de saison, des interventions autour des spectacles, des ateliers et rencontres avec les artistes, des visites commentées du théâtre) par le service des relations avec les publics du Théâtre d'Arles soit **1 795 personnes touchées**.

g) Actions spécifiques en direction du public scolaire

Les actions initialement prévues ont été fortement impactées par les mesures d'urgence.

Écoles primaires :

Cette saison, environ **1 240 élèves** de la Commune d'Arles et alentours devaient assister à un ou deux spectacles proposés en séance scolaire pour un total de 2 320 places.

Au final, environ **1 035 élèves** de la commune d'Arles auront vu chacun un spectacle : *Demain hier* (parcours 1) en octobre 2020 ou *Rémi* (parcours 2) en juin 2021 (soit un total de 1035 places sur des représentations scolaires).

Écoles touchées : école Alphonse Daudet à Raphèle-les-Arles, école Cyprien Piliol à Pont de Crau, école Marie Mauron, école Henri Wallon, école Paul Langevin, école Les Alyscamps, école Émile Loubet, école Louis Aragon, école Amédée Pichot, école Albert Camus Brassens.

Établissements secondaires :

Collèges

Le théâtre d'Arles travaille en collaboration avec les collèges du territoire. L'équipe des relations publiques a rencontré les enseignants en juin 2020 pour leur présenter les spectacles de la saison 2020/2021.

Public touché : 1 classe de 5^{ème} et 1 classe de 4^{ème} du collège Françoise Dolto de Saint-Andiol . Une préparation au spectacle *La dispute* a pu avoir lieu en décembre 2020 au collège Françoise Dolto, malheureusement les élèves n'ont pas pu assister au spectacle, annulé en raison du contexte sanitaire.

Lycées

Le théâtre a proposé des actions en milieu scolaire, parmi lesquelles des actions spécifiquement destinées aux lycéens. Il collabore avec plusieurs lycées sur le territoire départemental et régional (Arles, Saint-Rémy de Provence, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau, Barbentane, Salon-de-Provence et Avignon).

Options théâtre

Le théâtre d'Arles poursuit son partenariat avec les Lycées Montmajour à Arles et L'Emperi à Salon-de-Provence, et propose des ateliers de pratique théâtrale réguliers, dans le cadre des options facultatives théâtre, mises en place dans ces établissements.

Projet « Futurs » avec les lycées Montmajour et Charles Privat à Arles et le lycée Saint-Charles à Saint-Martin-de-Crau

Cette saison, le théâtre d'Arles a proposé aux lycéens un parcours de découverte artistique et scientifique afin d'explorer diverses notions gravitant autour de l'Intelligence Artificielle, et d'imaginer leur place dans nos vies futures. Maintenus, les ateliers d'écriture ont permis aux élèves de rédiger une nouvelle d'anticipation qui a été lue en classe en présence de l'auteur le mardi 25 mai 2021.

Public touché : 44 lycéens en tout (16 élèves au lycée Charles Privat, 16 élèves au lycée Montmajour, 12 élèves au lycée Saint-Charles).

Établissements supérieurs :

En raison du contexte sanitaire, le lien d'information avec le milieu universitaire du territoire n'a pu être maintenu.

h) Autres actions

Des ateliers et des rencontres ont également été organisés en dehors du milieu scolaire pour faire pratiquer une discipline ou découvrir des artistes, pour les personnes âgées, personnes handicapées, détenus, centres de loisirs, centres sociaux et maisons de quartier, « culture du cœur », publics éloignés des pratiques culturelles ; sur des projets artistiques menés avec la population, des ateliers et stages, des visites techniques, des navettes. **(323 personnes touchées).**

i) Manifestations extérieures accueillies au Théâtre d'Arles

Habituellement, la structure accueille en moyenne 10 manifestations extérieures à sa propre programmation, effectuées par des associations et/ou la Ville d'Arles. Avec la crise covid, un seul accueil a représenté 2 jours d'occupation du théâtre (5 mises à disposition annulées).

Conclusion :

Cette 20ème saison a été fortement marquée par la seconde crise Covid.

Le théâtre a dû interrompre son activité à compter du 29 octobre 2020 en raison du confinement lié à la pandémie de covid 19. La salle a pu rouvrir seulement en mai 2021.

L'arrêt d'activité a évidemment un impact sur la jauge offerte estimé à -56% et sur la billetterie de -71%. (19 spectacles annulés, soit 2/3 des propositions de la saison ainsi que de nombreuses actions de médiation).

La Délégation de service public s'est terminée le 30 juin 2021, avec la reprise en régie municipale du Théâtre.

3.2 Compte rendu financier 2020/2021

La saison culturelle portée par le Théâtre commence le 1^{er} juillet de l'année n et se termine le 30 juin de l'année n+1.

Les comptes annuels présentés par le Délégué couvrent donc la période du **1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021**.

Le Commissaire aux Comptes n'a pas certifié les comptes à cette date : il estime en effet que les comptes annuels du Délégué n'ont pas été arrêtés en valeurs liquidatives, alors que l'activité de l'association cesse définitivement et que sa liquidation est prononcée.

Il constate notamment que les fonds dédiés (montants identifiés pour des projets particuliers sur un ou plusieurs exercices) inscrits au passif du bilan à la clôture de l'exercice le 30 juin 2020 n'ont pas fait l'objet d'une reprise totale à la clôture au 30 juin 2021. Ces sommes (soit 150 840 euros) ont été maintenues au passif, et n'ont pas été reprises au compte de résultat, ce qui aurait dû être fait, augmentant ainsi d'autant le résultat de l'exercice et les fonds propres de l'association. Le résultat aurait dû être de 284 367 euros au lieu de 133 527 euros.

3.2.1 Situation d'exploitation :

La situation d'exploitation de l'association du Théâtre du Pays d'Arles est présentée dans le tableau ci-dessous, comprenant également à titre comparatif, les données des exercices précédents.

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Chiffre d'affaires	126 920,00 €	127 255,00 €	142 905,00 €	89 825,00 €	25 684,00 €
Dont recettes de billetterie	85 276,00 €	82 076,00 €	89 330,00 €	58 246,00 €	15 014,00 €
Subventions d'exploitation	983 791,00 €	970 340,00 €	1 069 631,00 €	985 628,00 €	1 025 243,00 €
Résultat d'exploitation	8 917,00 €	17 937,00 €	1 195,00 €	-14 324,00 €	122 376,00 €
Résultat financier	822,00 €	682,00 €	677,00 €	996,00 €	1 499,00 €
Résultat exceptionnel	-7 892,00 €	-1 459,00 €	2 594,00 €	17 246,00 €	12 745,00 €
Résultat net	1 847,00 €	5 160,00 €	4 466,00 €	3 918,00 €	133 528,00 €

L'exercice tient compte de :

39 000 euros perçus par l'Association au titre de l'aide de l'Etat pour l'activité partielle ;

L'exonération de charges sociales par l'URSSAF et Pôle Emploi, à hauteur de 41KE.

35 KE d'aide au paiement auprès de l'URSSAF,

soit un total de 115 000 euros d'aides exceptionnelles liées à la pandémie de Covid, que l'on retrouve dans le montant du résultat de l'exercice.

Les subventions d'exploitation :

Tableau récapitulatif des subventions perçues par le Délégué depuis l'exercice 2014/2015 :

Subventions	Total Ville	ACCM	CD 13	Région	DRAC	Total subventions	ONDA	autres	Total général
2014/2015	639 811 €		129 000 €	164 000 €	146 400 €	1 079 211 €	23 667 €		1 102 878 €
2015/2016	650 973 €	4 857 €	103 500 €	164 000 €	138 400 €	1 061 730 €	21 743 €	2 222 €	1 085 695 €
2016/2017	668 004 €	2 143 €	77 500 €	166 171 €	137 750 €	1 051 568 €	24 780 €	7 444 €	1 083 792 €
2017/2018	574 125 €	5 000 €	65 000 €	164 829 €	137 750 €	946 704 €	14 636 €	9 000 €	970 340 €
2018/2019	582 090 €	7 000 €	74 794 €	164 829 €	140 400 €	969 113 €	19 346 €	6 000 €	994 459 €
2019/2020	581 397 €	7 500 €	67 938 €	170 000 €	142 800 €	969 635 €	14 838 €	1 154 €	985 627 €
2020/2021	590 119 €	2 000 €	48 750 €	170 000 €	165 520 €	976 389 €	8 619 €	5 498 €	990 506 €
Total	3 696 399 €	28 500 €	566 482 €	1 163 829 €	843 500 €	6 077 960 €	127 629 €	25 820 €	6 222 790 €

* ACCM : Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

* CD13 : Conseil Départemental des Bouches du Rhône

* DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

* ONDA : Office National de Diffusion Artistique

* FONPEPS : Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (aide ponctuelle)

Par rapport à l'exercice 2019/2020, les subventions d'exploitation, qui représentent près de 80% du budget de l'association, sont restées globalement stables :

Subventions	ville part fixe	ville part variable	ville composante 3	Total Ville	ACCM	CD 13	région	DRAC	Total subventions	ONDA et FONPEPS	autres	Total général
2019/2020	424 545 €	156 852 €	0 €	581 397 €	7 500 €	67 938 €	170 000 €	142 800 €	969 635 €	15 992 €	0 €	985 627 €
2020/2021	430 914 €	159 205 €	0 €	590 119 €	2 000 €	48 750 €	170 000 €	165 520 €	976 389 €	8 619 €	5 498 €	990 506 €
Différentiel	6 369 €	2 353 €	0 €	8 722 €	-5 500 €	-19 188 €	0 €	22 720 €	6 754 €	-7 373 €	5 498 €	4 879 €
Pourcentage de variation	1,50%	1,50%		1,50%	-73,33%	-28,24%	0,00%	15,91%	0,70%	-46,10%		0,50%

Principales variations :

Variation par financeur :

- La subvention de la Ville d'Arles enregistre la hausse de 1,5% prévue par le contrat pour les composantes 1 et 2. Elle représente près de 50% du budget de l'association. En revanche, la composante 3, subvention spécifique pour les spectacles en partenariat avec la Ville, n'a pas été perçue en raison du report des représentations sur la saison suivante : il s'agit des spectacles «*Et pourquoi moi je dois parler comme toi*» et «*Là où je croyais être il n'y avait personne*».
- La subvention de l'ACCM pour la Politique de la Ville était en baisse sur cet exercice. Par ailleurs, il est rappelé que l'ACCM met à disposition un service de navettes gratuites pour les spectateurs le soir de 5 représentations depuis la saison 2011/2012. La charge et le produit correspondant ne sont pas valorisés dans les comptes.
- La subvention du Conseil Départemental des Bouches du Rhône a baissé de 19 000 euros, soit -28,2% comparé à la saison précédente. Cette baisse reflète la décision d'attribution de subvention du Département, par convention de fonctionnement, pour

une somme réduite de moitié par rapport à l'exercice précédent, tenant compte de la fin du contrat de DSP au 30 juin 2021.

- La Région Sud PACA a versé l'intégralité de la subvention de 170 000 euros, attribuée pour l'exercice 2020/2021.
- La DRAC PACA a versé la subvention annuelle et une participation pour les ateliers (Programme transmission des savoirs et démocratisation de la culture).
- La garantie financière de l'ONDA s'élève à 8 619 euros, en fonction du nombre des spectacles soutenus et qui ont pu se tenir.
- Dans la rubrique « Autres » : subvention de ERILIA pour une action qui devait se tenir sur le deuxième semestre de l'année, soit sur le prochain exercice 2021/2022, le Délégué a remboursé à ERILIA la somme de 2 000 euros.
- Les autres produits : 34 7385 euros d'aide versée par l'URSSAF dans le cadre de la crise liée au covid-19.

3.2.2 Situation bilancielle

Le total du bilan est en baisse par rapport à l'exercice précédent : l'actif immobilisé est réduit à 16 895 euros, compte tenu de la comptabilisation de la dépréciation en raison de la cession de l'actif à la Ville en fin de contrat.

La trésorerie est importante, à hauteur de 446 627 euros. (compte courant et compte d'épargne principalement).

Au passif, le fonds associatif intègre les 133 527 euros de résultat de l'exercice.

Les fonds dédiés (150 840 euros) sont provisionnés, en vue de leur solde au-delà du 30 juin 2021.

IV – ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE – EXERCICE 2019/2020

Comme tous les lieux de spectacles, au cours de cette saison, le théâtre a dû interrompre son activité à compter du 29 octobre 2020 en raison du confinement lié à la pandémie de covid 19.

La saison 2020/2021 a été amputée de 2/3 des spectacles.

Tout en s'adaptant à ces contraintes et à cette fermeture exceptionnelle du lieu de diffusion et de création, le théâtre d'Arles s'est acquitté des missions qui lui ont été confiées par la Ville d'Arles dans le cadre de la dernière année de la Délégation de Service Public, et notamment par :

- une programmation, promotion et mise en œuvre d'une saison culturelle
- un accueil du public
- une perception des droits d'entrée et de toutes les recettes liées à l'activité
- un entretien régulier et maintien en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations et autres matériels.

De même, la programmation 2020/2021 tenait compte des critères énoncés à l'article 3 du contrat de Délégation de Service Public, à savoir :

- spectacles à caractère pluridisciplinaire et passerelles entre diverses pratiques artistiques
- création contemporaine et jeunes créateurs : une scène conventionnée d'intérêt national
Art et création – Nouvelles écritures
- mise en regard avec des cultures différentes
- prise en compte de la configuration géographique particulière de la Ville d'Arles, avec notamment les projets «hors les murs»
- diversité des publics
- complémentarité avec les manifestations existantes.

De plus, le Théâtre a tenté de développer, en s'adaptant aux contraintes sanitaires, les objectifs prioritaires suivants :

- rapprochement avec des initiatives existantes de la part de porteurs culturels de la Ville
- travail en réseau avec d'autres structures de même type implantées dans la région
- développement d'actions en direction du jeune public et du public scolaire
- développement d'actions en direction des publics défavorisés et éloignés.

V – CONCLUSION

La Délégation de service public s'est terminée le 30 juin 2021, avec la reprise en régie municipale du Théâtre.

L'Association du Théâtre du Pays d'Arles n'ayant pour objet statutaire que la gestion de ce théâtre, avait approuvé sa dissolution lors de son Conseil d'administration du 31 mai 2021, et désigné un cabinet chargé de sa liquidation.

Celui-ci a rendu un rapport de gestion sur la période 2020/2021 ; un rapport de gestion sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 portant sur la liquidation ; les comptes de liquidation du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021.

C'est à cette date que les comptes ont été présentés en valeur de liquidation, et retracent les dernières opérations effectuées par le liquidateur au nom de l'Association, notamment le versement du solde de tout compte au profit de l'Autorité délégante, en application de la convention de transfert de fin de contrat, signée par les parties et approuvée par le Conseil municipal du 16 décembre 2021.

Le solde de tout compte, soit 37 567,23 euros, a été perçu par la Ville et affecté au budget annexe du Théâtre.

Les comptes de liquidation ont été approuvés par le Commissaire aux Comptes. Nous n'en avons pas eu communication.